

Bientôt, soixante Hurons arrivèrent aux Trois-Rivières avec le dessein de combattre les Iroquois. Cent vingt hommes étaient prêts à partir pour la guerre. Il y eut des festins, des danses, des orgies, à la manière des Sauvages, que le Père de Brebeuf et M. de Champflour, malgré tous leurs efforts, ne purent empêcher. Ceux qui avaient pris part à la fête, furent chassés du fort par le gouverneur et la chapelle par le missionnaire. L'expédition partit bientôt après et, contre l'habitude, fut heureuse dans toutes ses entreprises.

XVI.

Pendant que les Iroquois parcouraient le lac Saint-Pierre, une partie des Hurons et quelques Algonquins des Trois-Rivières passèrent inaperçus à travers leurs sentinelles et entrèrent dans la rivière Richelieu. A la faveur de la nuit, ils tombèrent sur un poste de dix Iroquois qu'ils défirent, et ils repaurent aux Trois-Rivières, le 26 juillet, sur les quatre heures du matin, avec trois prisonniers, dont l'un, Tokhiahenchiaron, capitaine important, fut donné aux Algonquins, ou plutôt aux Algonquines qui se mirent à le torturer. Le Père Buteux, qui était descendu dans leurs canots venant de Montréal, le Père de Brebeuf et M. de Champflour voulurent s'opposer à ces atrocités, mais l'insubordination des Sauvages, déjà si forte avant leur départ, s'étant accrue par l'enthousiasme de la victoire, ils devenaient incontrôlables. Disons avec un écrivain du temps : " Les Algonquins de l'Île et ceux de l'Iroquois sont deux nations extrêmement insolentes, orgueilleuses, vaines, de superstitions et de libertinage." Tout ce que l'on put obtenir fut de baptiser le malheureux, comme le montre l'acte suivant tiré du registre de la paroisse : Anno Domini 1644, die 30 Julii, Ego Joannes de Brebeuf baptizavi sine ceremoniis Totiakoncharon, Iroquenses, in periculo mortis, huic Ignatii nomen destinatum est.

Rien ne peut donner une idée plus nette des cruautés exercées par les Sauvages sur leurs captifs que les lignes suivantes du Père de Brebeuf.

" Cinq ou six jours se passent quelques fois, dit-il, à assouvir leur rage et à brûler les prisonniers à petits feux. Et ils ne se contentent pas de lui voir la peau toute grillée, ils lui ouvrent les jambes, les cuisses, les bras, les parties les plus charnues et y frottent des tisons ardents, on des haches toutes rouges. Quelques fois, au milieu de ces tourments, ils l'obligent à chanter, et ceux